

CHICHEE

INFOS EN BREF SPECIAL N° 37

Octobre 2020

"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, est un principe essentiel de la démocratie locale"
Art L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

SITUATION DE LA BOULANGERIE

Afin de clarifier et de préciser la situation exacte de ce commerce et ainsi éviter la circulation d'informations diverses et variées la plupart d'ailleurs sans fondement, cet "Infos en Bref spécial" relate la véracité des faits.

Depuis le mois de septembre 2020, après un vote unanime du conseil municipal, la commune est désormais propriétaire de l'ensemble des biens incorporels et corporels de la boulangerie – pâtisserie soit : le fonds de commerce, les matériels et les "murs" ce qui lui donne toute latitude pour proposer à un éventuel repreneur les conditions financières les plus adaptées et les plus incitatives.

A cet effet, parmi les réponses apportées et les entretiens effectués par le Maire et les deux Adjointes, la candidature d'un couple, d'une quarantaine d'années, est apparue clairement comme présentant le meilleur profil (diplômes, expérience, professionnalisme, motivation, etc.) répondant ainsi aux conditions fixées par la commune.

Il faut savoir néanmoins que ce couple réside dans les Hauts de France, dans la banlieue de Lille et propriétaire de leur résidence, qu'il convient évidemment de vendre car il souhaite venir s'installer à CHICHEE et que par ailleurs Madame doit accomplir son préavis auprès de son employeur, qui cessera en décembre.

Enfin, d'une part le local professionnel (fournil) et l'appartement nécessitent d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes, et d'autre part compte tenu de l'obsolescence d'un grand nombre de matériels professionnels, il est indispensable de les remplacer avant le début de l'activité.

Ainsi, la réouverture de ce commerce pourrait, dans des conditions optimales, se situer courant mars 2021.

Cette échéance peut paraître lointaine mais elle offre, a priori, la garantie que toutes les conditions devraient être remplies pour servir, séduire, satisfaire les futurs clients que vous ne manquerez pas de devenir car la réussite de ce projet est à ce prix.

Le Maire,
Les Adjointes,
Les conseillers municipaux.